

**ÉDUCATION.** Le réseau Canopé menacé

# Des élus se mobilisent

**DANS** un courrier commun, Sonia Krimi, Philippe Gosselin, Philippe Bas, Jean Bizet et Jean-Michel Houllégatte s'élèvent contre le démantèlement programmé du réseau Canopé.

Ils ont écrit au ministre de l'Éducation nationale : « Fort de 100 points d'accueil (1 400 personnes) sur le territoire national, l'atelier Canope est un outil formidable au service de la communauté éducative, des centres de loisirs, des espaces parents et de tous les acteurs de l'éducation. Il accomplit une mission d'édition, de production et de diffusion de ressources pédagogiques et administratives destinées aux professionnels de l'enseignement. Si effectivement des difficultés financières ont été rencontrées ces dernières années,

de nombreux efforts ont été réalisés afin de garantir une stabilité financière au réseau. La Cour des comptes, elle-même, souligne, dans un rapport de novembre 2019, que Canope est un acteur clé du service public numérique éducatif. »

Dans la Manche, la totalité des lycées et collèges adhèrent au réseau, « preuve de son implication territoriale. Il a également tissé de nombreux partenariats avec les services départementaux de la CAF, CPAM mais également les archives départementales ou la CAUE, soulignent les parlementaires. Cette ressource ne peut pas disparaître sur l'autel de restrictions budgétaires et ainsi sacrifier les ressources pédagogiques destinées à nos enfants et petits-enfants. »